

Plus de 35 milliards de dirhams de fonds disponibles à fin mars

Collectivités territoriales : L'excédent avoisine les 4 milliards de dirhams

Kawtar Tali
ktali@aujourd'hui.ma

Les trésoreries des collectivités territoriales en constante consolidation. Les territoires disposent à fin mars de 35,5 milliards de dirhams de fonds disponibles. De ce total, 27,3 milliards de dirhams sont jusqu'à présent inexploités. Ce montant représente les excédents des exercices antérieurs. En effet, les trésoreries des collectivités territoriales ressortent toujours excédentaires. Un surplus d'environ 4 milliards de dirhams a été généré aux trois premiers mois de l'année au moment où un excédent de 4,4 milliards de dirhams a été enregistré au titre de l'exercice 2017. Compte tenu des dépenses d'investissement de 547 millions de dirhams et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 165 millions de dirhams, les collectivités territoriales ont dégagé un excédent de 3,884 milliards de dirhams contre 3,061 milliards de dirhams relevés à la même période de l'année passée, soit 823 millions de dirhams de gagnés en une année. C'est ce qui ressort du bulletin des statistiques des finances locales publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR) au titre de décembre 2017. La TGR indique dans son bulletin de finances locales que « la situation provisoire des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtés à fin mars 2018 laisse apparaître une hausse de 8% des ressources et une baisse de 3,5% des dépenses ordinaires ».

70,2% des recettes concentrées dans 6 régions

S'agissant des recettes, elles ont atteint les 8,3 milliards de dirhams aux trois premiers mois de l'année. La structure de ces ressources se compose comme suit : 6,2 milliards de dirhams transférés, 289 millions DH gérés par l'Etat et 1,80 milliard de



dirhams géré par les collectivités. Ces dernières sont constituées en grande partie par la taxe sur les terrains urbains non bâtis (616 millions de dirhams), de recettes domaniales (179 millions de dirhams), de la taxe sur les opérations de construction (161 millions de dirhams), de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (159 millions de dirhams) ainsi que la redevance sur les recettes des mandataires des marchés de gros (91 millions de dirhams). A cet effet, les ressources gérées par les collectivités territoriales représentent une part de 21,8% de la structure globale des ressources en retrait à ce qui a été observé à la même période de l'année passée. La part des ressources gérées par l'Etat s'est également rétractée passant de 6,3% à fin mars 2017 à 3,5% à fin mars 2018. En revanche, la part des ressources transférées s'est renforcée atteignant ainsi les 74,8% contre 68,9% au premier trimestre de l'année précédente. Notons que 70,2% des recettes des collectivités territoriales sont concentrées

dans 6 régions. Casablanca-Settat arrive en tête avec une part de 16,1% des recettes globales, soit des ressources de l'ordre de 1,33 milliard de dirhams. La région de Fès-Meknès arrive en second rang avec des recettes de l'ordre de 1 milliard de dirhams couvrant ainsi une part de 12,2%. La troisième

à fin mars 2018 à 5 milliards de dirhams, en repli de 3,3% par rapport à la même période de l'année précédente. Elles se composent à hauteur de 81,5% des dépenses ordinaires. Ces dernières représentent une valeur de 4,1 milliards de dirhams. Représentant 66,1% des dépenses de fonc-

à 211 millions de dirhams à fin mars 2018. Les dépenses des autres biens et services sont évaluées à 979 millions de dirhams, en repli de 17,7%. Elles sont constituées de 39,5% d'octroi de subventions. Toutefois, les intérêts de la dette ont grimpé de 29% pour atteindre les 396 millions de dirhams à fin mars 2018.

Par ailleurs les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont accusé une baisse de 22% à fin mars. Elles sont ainsi passées de 701 millions de dirhams à 547 millions de dirhams à fin mars. Et pour cause, les émissions au titre des projets intégrés ont diminué de 56 millions de dirhams atteignant au premier trimestre les 119 millions de dirhams. Les dépenses des programmes nationaux ont également fléchi pour se situer autour de 165 millions de dirhams. Il en est de même pour les travaux neufs et grosses réparations dont les dépenses se sont situées autour de 182 millions de dirhams contre 217 millions de dirhams à la même période de l'année précédente.

Les ressources gérées par les collectivités territoriales représentent une part de 21,8% de la structure globale des ressources en retrait à ce qui a été observé à la même période de l'année passée.

place revient à la région de Rabat-Salé-Kénitra avec une part de 11,9% soit des recettes de 987 millions de dirhams. En revanche, Dakhla-Oued Eddahab n'a contribué aux recettes globales des collectivités locales que de 153 millions de dirhams, soit une part de 1,5%.

Des dépenses globales en baisse de 3,3%

Par ailleurs les dépenses globales des collectivités territoriales se sont élevées

tionnement des collectivités territoriales, les dépenses du personnel ont atteint dans ce sens les 2,68 milliards de dirhams, en baisse de 1%. Ce repli s'explique par la diminution à la fois des traitements et indemnités permanentes du personnel titulaire et assimilés (1,74 milliard de dirhams contre 2,10 milliards de dirhams) et des participations patronales à la Caisse marocaine des retraites ayant basculé de 233 millions de dirhams